



NOUVEAU POUR VOTRE ABONNEMENT AU TRANSPORT SCOLAIRE !

En quelques clics sur www.bas-rhin.fr,
effectuez votre demande d'abonnement en ligne.
Depuis le mois de juin pour la rentrée de septembre 2012.

- RAPIDE
- FACILE
- PRATIQUE

DEPUIS LE 1^{ER} JUIN,

vous pouvez saisir votre demande d'abonnement scolaire en ligne.

Pour cela, connectez-vous sur le site du Conseil Général du Bas-Rhin :

www.bas-rhin.fr

- **Si vous avez bénéficié du transport scolaire en 2011/2012,**
un code d'accès individuel vous a été envoyé par courrier à votre domicile fin mai, qui vous permet de reconduire votre demande de transport pour l'année scolaire à venir. Tout le formulaire est pré-rempli avec les indications fournies l'année passée !
- **Si vous n'avez pas bénéficié du transport scolaire en 2011/2012,**
une inscription en ligne sur le site est possible. A l'issue de votre demande, vous recevrez un code d'accès personnel.

Grâce à votre code d'accès, vous avez également la possibilité de suivre l'état d'avancement de votre demande et de vérifier si la délivrance de votre abonnement scolaire est bien en cours.

Dans tous les cas, vous pouvez néanmoins décider de continuer à réaliser votre demande via un formulaire papier traditionnel disponible auprès de votre établissement scolaire.

A noter que la demande pour un abonnement TER ne peut être réalisée en ligne, les élèves devront continuer à utiliser les formulaires SNCF spécifiques. Néanmoins, si le trajet combine un trajet TER avec un autre mode de transport, la demande pour cet autre mode peut être réalisée en ligne.